

DÉROULEMENT DE FORMATION



Formation ECHAFAUDAGE FIXE

MONTAGE / UTILISATION / DEMONTAGE D'UN
ECHAFAUDAGE FIXE



(Ref : MOD_2023034)

ORGANISATION

Durée du module :

14 heures sur 2 jours

Nombre de stagiaires :

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de stagiaires est de 2 à 10 par groupe

Intervenant :

Formateur en prévention des risques - expérimenté et spécialiste travaux en hauteur

Lieu :

A Définir d'un commun accord (vos ou nos locaux)

Délais d'accès :

En intra-entreprise : à définir d'un commun accord (le plus tôt possible en fonction de vos disponibilités et de celles d'AFP97 - si formation INRS, délai minimum de 15 jours)

En inter-entreprises : calendrier regroupant l'ensemble des sessions ouvertes sur certaines thématiques de formation - nous consulter.

NB : dans le cas où vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO, Pôle Emploi, CPF ou autres, assurez-vous des délais de traitement de vos demandes.

Tarif :

490,00 € / personne

Personne en situation de handicap : merci de nous contacter pour étudier la faisabilité de réalisation de cette formation selon votre handicap.



STATISTIQUES 2022

Nombre de sessions : 2
Nombre de stagiaires formés : 13
Taux de réussite : 100%

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Public visé :

Tout travailleur dont l'activité se réalise en hauteur et peut présenter des risques de chutes, doit avoir reçu une formation adéquate, dont le contenu et la durée doivent être adaptés à la complexité du travail et à l'évaluation des risques.

Cette formation vise les personnels utilisant, montant et démontant des échafaudages fixes, et en conséquence devant être capable d'identifier et mettre en application les mesures de prévention des accidents et les règles techniques ou le personnel encadrant

NB : groupe constitué soit uniquement d'utilisateurs, soit uniquement d'encadrants, pour une adaptation du programme

Prérequis :

Néant

Objectifs :

A l'issue de la formation, les participants seront capables d'appliquer les consignes de sécurité inhérentes aux postes de travail en hauteur - échafaudage fixe.

Réglementation : Articles R4323-69 à R4323-80 Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du code du travail. Recommandations CNAMTS R408



DÉROULEMENT DE FORMATION



Formation ECHAFAUDAGE FIXE

MONTAGE / UTILISATION / DEMONTAGE D'UN
ECHAFAUDAGE FIXE



(Ref : MOD_2023034)

PROGRAMME

JOUR 1 : Module théorique

- Besoins et contraintes du site
- Caractéristiques réglementaires et notice d'utilisation
- Plan de montage, de démontage ou de transformation de l'échafaudage
- Risques liés aux opérations
- Mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets
- Mesures de sécurité en cas de changement des conditions météorologiques
- Conditions en matière d'efforts de structure admissibles
- Sécurité lors du montage, du démontage ou de la transformation

JOUR 2 : Module pratique

- Montage, utilisation et démontage d'un échafaudage fixe

Progression pédagogique adaptée au niveau de chacun - Programme adapté aux fonctions et tâches de chacun.

NB : chaque stagiaire est muni de son propre matériel (harnais, casque, tenue de travail, chaussures de sécurité, etc...) pour effectuer les travaux pratiques de la formation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques :

Formation participative, en interactivité, brainstorming, etc...

Outils pédagogiques :

Tables, chaises, ordinateur, vidéoprojecteur, paper board, tableau blanc, supports pédagogiques, feuille de papier, stylo, etc...

Matériel pédagogique :

Mise à disposition d'un Échafaudage Fixe - notice de montage - emplacement permettant le montage de l'échafaudage en sécurité : **à définir d'un commun accord** (client ou AFP97) - EPI / EPC, propres à chaque stagiaire.

Modalités d'évaluation :

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont participé peuvent prétendre à l'obtention d'une attestation de formation ECHAFAUDAGE FIXE.

Périodicité :

A définir par l'employeur

Documentation stagiaire :

Aucune documentation

DÉROULEMENT DE FORMATION



Formation RECYCLAGE ECHAFAUDAGE FIXE

RECYCLAGE MONTAGE / UTILISATION / DEMONTAGE
D'UN ECHAFAUDAGE FIXE



(Ref : MOD_2023037)

ORGANISATION

Durée du module :

7 heures sur 1 jour

Nombre de stagiaires :

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de stagiaires est de 2 à 8 par groupe

Intervenant :

Formateur en prévention des risques - expérimenté et spécialiste travaux en hauteur

Lieu :

A Définir d'un commun accord (vos ou nos locaux)

Délais d'accès :

En intra-entreprise : à définir d'un commun accord (le plus tôt possible en fonction de vos disponibilités et de celles d'AFP97 - si formation INRS, délai minimum de 15 jours)

En inter-entreprises : calendrier regroupant l'ensemble des sessions ouvertes sur certaines thématiques de formation - nous consulter.

NB : dans le cas où vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO, Pôle Emploi, CPF ou autres, assurez-vous des délais de traitement de vos demandes.

Tarif :

250,00 € / personne

Personne en situation de handicap : merci de nous contacter pour étudier la faisabilité de réalisation de cette formation selon votre handicap.



STATISTIQUES 2022

Module non évalué en 2022

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Public visé :

Tout travailleur dont l'activité se réalise en hauteur et peut présenter des risques de chutes, doit avoir reçu une formation adéquate, dont le contenu et la durée doivent être adaptés à la complexité du travail et à l'évaluation des risques.

Cette formation vise les personnels utilisant, montant et démontant des échafaudages fixe, et en conséquence devant être capable d'identifier et mettre en application les mesures de prévention des accidents et les règles techniques ou le personnel encadrant

NB : groupe constitué soit uniquement d'utilisateurs, soit uniquement d'encadrants, pour une adaptation du programme

Prérequis :

Formation recyclage : avoir suivi une formation initiale (fournir une copie de l'attestation avant la formation)

Objectifs :

A l'issue de la formation, les participants seront capables d'appliquer les consignes de sécurité inhérentes aux postes de travail en hauteur - échafaudage fixe.

Réglementation : Articles R4323-69 à R4323-80 Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du code du travail. Recommandations CNAMTS R408



DÉROULEMENT DE FORMATION



Formation RECYCLAGE ECHAFAUDAGE FIXE

RECYCLAGE MONTAGE / UTILISATION / DEMONTAGE
D'UN ECHAFAUDAGE FIXE



(Ref : MOD_2023037)

PROGRAMME

- Retour d'expérience
- Rappel théorique
- Mise en pratique

Progression pédagogique adaptée au niveau de chacun - Programme adapté aux fonctions et tâches de chacun.

NB : chaque stagiaire est muni de son propre matériel (harnais, casque, tenue de travail, chaussures de sécurité, etc...) pour effectuer les travaux pratiques de la formation



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques :

Formation participative, en interactivité, brainstorming, etc...

Outils pédagogiques :

Tables, chaises, ordinateur, vidéoprojecteur, paper board, tableau blanc, supports pédagogiques, feuille de papier, stylo, etc...

Matériel pédagogique :

Mise à disposition d'un Échafaudage Fixe - notice de montage - emplacement permettant le montage de l'échafaudage en sécurité : **à définir d'un commun accord** (client ou AFP97) - EPI / EPC, propres à chaque stagiaire.

Modalités d'évaluation :

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont participé peuvent prétendre à l'obtention d'une attestation de formation ECHAFAUDAGE FIXE.

Périodicité :

A définir par l'employeur

Documentation stagiaire :

Aucune documentation